



**RELEVONS LE DÉFI !**

# TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET MUTATION INDUSTRIELLE

UN DÉFI GAGNANT  
POUR LA NOUVELLE-AQUITAINE

Mars 2026

**CESER**  
RÉGION  
NOUVELLE-  
AQUITAINE

## AVANT-PROPOS

La réindustrialisation doit être choisie. On ne peut pas réindustrialiser à n'importe quel prix, ni n'importe quelle production et encore moins n'importe où. C'est le constat principal établi par les travaux du CESER Nouvelle-Aquitaine dans son rapport « Transition écologique et mutation industrielle : un défi gagnant pour la Nouvelle-Aquitaine ». La réindustrialisation peut être un levier important pour favoriser la décarbonation du secteur et sa transition énergétique, mais aussi pour réduire les autres pressions environnementales et les atteintes à la biodiversité telles que la production de déchets, la pollution des milieux, la consommation d'espace, ou encore l'utilisation de ressources naturelles.

Une telle industrie est-elle réellement possible? Engager une transition pérenne suppose de repenser en profondeur les différents modèles existants, qu'il s'agisse de modèles d'affaires, d'approvisionnement en ressources, de consommation ou de logiques d'implantation. Ce sont autant de défis pour les industriels que pour les acteurs de l'aménagement du territoire, appelés à concilier développement industriel et qualité de vie, dans un contexte de fortes attentes citoyennes.

« Avez-vous  
toutes les cartes  
en main? »

## LES ATOUTS POUR RÉUSSIR LE DÉFI

Le CESER a ainsi identifié 5 conditions qui permettraient de concilier les enjeux de transition écologique et la mutation de l'industrie en Nouvelle-Aquitaine, en plaçant son analyse à la croisée des enjeux environnementaux, sociaux et économiques.

- 1 Mieux accompagner les acteurs locaux  
P.6
- 2 Une vision stratégique opérée à différentes échelles  
P.7
- 3 Un écosystème de coopération locale  
P.8
- 4 Innover par et pour la sobriété  
P.9
- 5 Récit commun et nouveaux modèles  
P.10

## LES PRINCIPAUX ACTEURS :

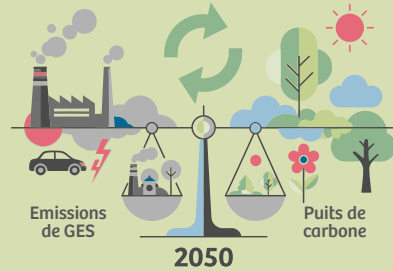


# RÉINDUSTRIALISER la Nouvelle-Aquitaine ?

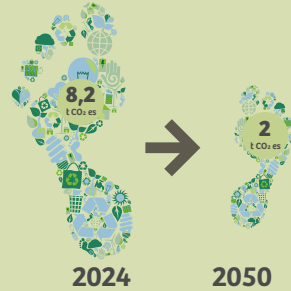
## → OBJECTIFS

### → Neutralité carbone

Pour atteindre les objectifs fixés pour 2050, à savoir 2 t CO<sub>2</sub> eq par habitant, il est indispensable de poursuivre et d'intensifier la décarbonation des transports, de l'agriculture, des bâtiments et de l'industrie. Ainsi, relocaliser les productions qui compensent les importations fortement émettrices est un levier majeur de réduction de l'empreinte carbone.

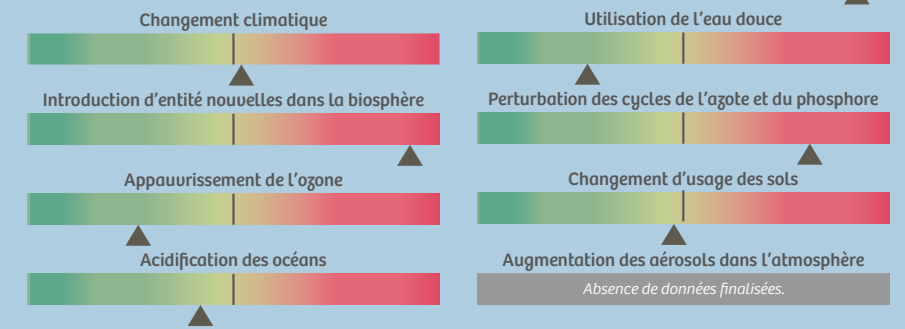


### → Réduire l'empreinte carbone par habitant



## → Garantir un équilibre planétaire vivable

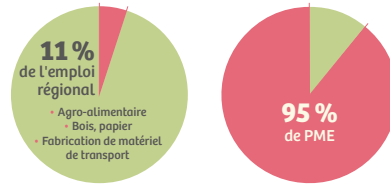
Nous faisons face à une crise environnementale globale qui ne se limite pas au seul impact climatique. Aujourd'hui 7 des 9 limites planétaires qui garantissent cet équilibre sont dépassées et affectent la Santé (Une Seule Santé).



## RÈGLE N° 1 :

### Tenir compte de l'économie de l'industrie manufacturière et des vulnérabilités régionales

Atteindre l'objectif de réindustrialisation à 12% du PIB, passera majoritairement par le développement des projets des industries existantes. Représentant 8% de la valeur ajoutée industrielle nationale, la Région Nouvelle-Aquitaine a un rôle à jouer.



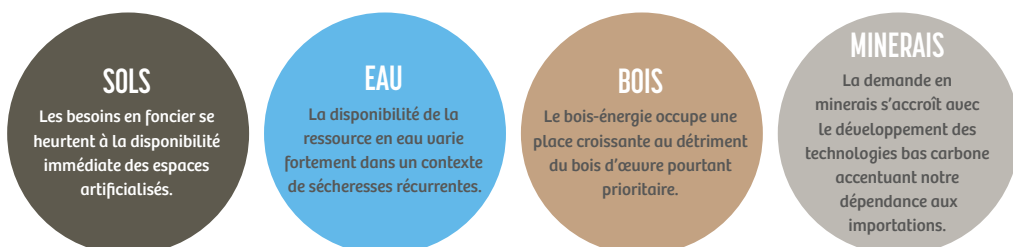
Un écosystème industriel favorable	COMPÉTENCES	FONCIER	INFRASTRUCTURES
	Un vivier de compétences mais les jeunes formés se détournent massivement des métiers industriels.	Une ressource foncière suffisante mais qui reste difficilement mobilisable à court terme.	Des infrastructures structurantes mais concentrées dans les grandes agglomérations, laissant les autres territoires en marge.
1 <sup>ère</sup> place pour la production d'énergies renouvelables	...mais encore dépendante à 60% des énergies fossiles.	Des investissements en R&D	...mais des difficultés de passer du pilote à la phase industrielle.
		Une stratégie régionale au service des territoires	...mais un ralentissement économique récent.

### Les risques naturels



### Les risques de conflits d'usage

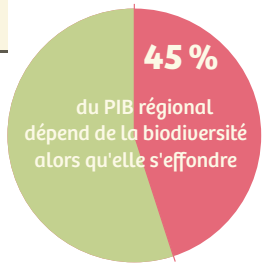
Alors que la demande en ressources augmente et que leur disponibilité tend à diminuer, le risque de conflits d'usage se pose désormais sur l'ensemble des ressources naturelles productives.



## RÈGLE N° 2 :

### Tenir compte des limites naturelles du territoire

Bon nombre des activités productives néo-aquitaines, en particulier celles qui dépendent de ressources d'approvisionnement naturelles et locales, sont dépendantes de l'ensemble des services écosystémiques associés. Ces services sont assurés par une diversité écosystémique qui est aujourd'hui mise en péril par un certain nombre de pressions d'origine humaine. **L'industrie contribue de façon contrastée à l'érosion de la biodiversité et des services écosystémiques.**

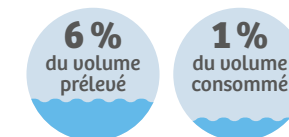


### Artificialisation des sols



Environ 8% du territoire régional est artificialisé et l'industrie arrive en 6<sup>ème</sup> position en termes de surface occupée en 2020 (soit 5% des espaces artificialisés). Appliqué strictement à l'industrie, un changement d'usage des sols peut se traduire par l'artificialisation d'espaces au profit d'un agrandissement ou bien d'une nouvelle implantation de zone de production, de stockage ou de distribution.

### Ressource en eau



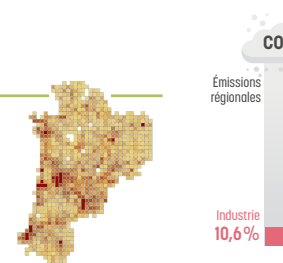
La part de l'industrie est relativement faible comparativement aux autres usages : à l'échelle des bassins Adour-Garonne et Loire-Bretagne, elle représente en 2021, 6% du volume prélevé et 1% du volume consommé. Les quatre filières les plus consommatrices sont : les mines et la métallurgie, la chimie, l'électronique et les industries agro-alimentaires.

### Pollutions

- AIR** L'industrie régionale reste minoritaire dans les émissions des principaux polluants atmosphériques (sauf SO<sub>2</sub>) comparativement au chauffage au bois, à l'agriculture et au transport routier.
- EAU** Au niveau national, la pollution des milieux aquatiques est attribuable pour 50% à l'agriculture, 35% aux rejets urbains et 15% à l'industrie.
- SOL** La pollution des sols a pour causes principales, par ordre décroissant, les pratiques agricoles, les déchets mal gérés puis les activités industrielles.

### Espèces exotiques envahissantes

Sans être directement lié à la présence industrielle, il s'agit d'un des impacts sur la biodiversité. La situation géographique de la Nouvelle-Aquitaine la rend propice à l'installation de ces espèces en tant que carrefour routier, ferroviaire et maritime majeur.



### Changement climatique

Même si la Nouvelle-Aquitaine est la 3<sup>ème</sup> région française en nombre d'entreprises industrielles, son industrie ne comporte pas d'activités fortement émettrices comparativement aux autres régions françaises.

# Mieux accompagner les acteurs locaux

## BESOIN de sensibiliser aux enjeux liés à la transition écologique et industrielle

PRÉCONISATIONS N° 1 À 5 DANS LE RAPPORT

**Mobiliser les partenaires régionaux** pour organiser conjointement auprès de tous les acteurs, des actions de sensibilisation sur les services écosystémiques et les risques physiques, financiers et assuranciers liés aux aléas climatiques.



Favoriser la désirabilité d'un projet par un cadre de communication plus équilibré entre les différents enjeux pour permettre des choix éclairés.

Parfois, les débats portés par la Commission nationale du débat public (CNDP) et les dossiers soumis à enquête publique sont denses et compliqués. Les informations mériteraient d'être relayées de façon plus fiable, transparente et accessible pour faire comprendre les principaux enjeux.



## BESOIN de renforcer les moyens d'action des acteurs locaux

PRÉCONISATIONS N° 6 À 11 DANS LE RAPPORT

**Renforcer l'accompagnement des entreprises** (bilans énergétiques et écologiques, ingénierie de projets de transition industrielle, formation aux nouveaux outils de mesure d'impact, avances remboursables, création d'un guichet unique pour les entreprises...).



Inscrire les moyens d'action dans le cadre des limites planétaires et dans les axes de la taxonomie européenne.



### OBSTACLES MAJEURS

**Risques physiques** : dommages qui peuvent être causés par les aléas climatiques sur les biens ou sur les personnes.

**Risques financiers** : beaucoup d'entreprises ne sont pas suffisamment sensibles ou sensibilisées aux risques climatiques et de ce fait, n'engagent pas de mesures d'adaptation, ce qui pourrait leur être préjudiciable par la suite.

**Risques assuranciers** : les assureurs vont faire face à une hausse des indemnisations dues aux périls naturels qui pourrait se répercuter sur les cotisations des assurés.

### OBSTACLES MAJEURS

**Manque d'ingénierie**  
Beaucoup d'entreprises n'ont pas les ressources en interne, ni les moyens financiers pour mettre en œuvre un projet de transition.

**Manque de trésorerie**  
Certaines demandes de subvention nécessitent des fonds d'avance ou des co-financements et leur versement peut prendre du temps.

**Question de la temporalité**  
Les démarches de transition nécessitent une vision sur le long terme, souvent difficile à concilier avec les impératifs économiques immédiats.

# Une vision stratégique opérée à différentes échelles

## BESOIN d'une vision politique stable, cohérente et exemplaire pour construire une stratégie viable

PRÉCONISATIONS N° 12 À 18 DANS LE RAPPORT

### À l'échelle nationale et européenne :

- Stabiliser les orientations politiques pour permettre aux acteurs d'investir dans la durée.
- Établir une liste des productions essentielles pour la France.



### À l'échelle régionale :

- Élaborer une feuille de route intégrant une cartographie des vulnérabilités régionales, pour savoir quel type d'industrie la Région peut aider à s'implanter sur le territoire.
- Renforcer l'articulation entre le SRADDET et le SRDEII pour faire converger les stratégies.
- Réévaluer les dispositifs régionaux pour soutenir les démarches de transition.



### À l'échelle locale

- Engager une planification complémentaire à l'échelon local et valoriser les initiatives.



### OBSTACLES MAJEURS

Une instabilité politique, des échéances repoussées, des renoncements ou des reports d'interdictions, des budgets à la baisse, sont autant d'exemples qui contribuent au fait que les décideurs, qu'ils soient publics ou privés, ne savent pas comment orienter leurs investissements.

Ce n'est pas tant la question des normes environnementales contraignantes, même si elles existent, mais plutôt **l'incertitude sur le cap à tenir** qui rend la prévision compliquée. De plus, la situation économique préoccupante amène un risque fort que la transition ne se fasse pas ou que trop lentement.

**La réussite d'une démarche globale de transition réellement impactante repose avant tout sur un portage fort, capable de fédérer les salariés autour d'une vision commune et de les impliquer pleinement dans le projet.**

### INITIATIVE INSPIRANTE : La transition hydrique de l'entreprise Finimétaux (Haute-Vienne)

L'entreprise est spécialisée dans le traitement de surface des métaux dont le processus est fortement consommateur d'eau. Après traitement, les eaux sont rejetées dans la rivière à proximité de l'usine. En 2018, les services de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) ont lancé une alerte : le niveau de la Valoine était si faible que l'entreprise a fortement risqué de ne plus avoir l'autorisation de rejeter ses eaux traitées dans la rivière. Cette alerte a incité le dirigeant à mettre en place une solution technique pour que la production se poursuive sans être tributaire de cette incertitude du débit de la Valoine : le choix s'est porté sur le passage de l'entreprise en Zéro rejet liquide, c'est-à-dire ne plus rien rejeter dans la rivière.

### INITIATIVE INSPIRANTE : La transformation de l'entreprise Lamécol pour l'utilisation d'une ressource locale : le pin maritime

L'arrivée d'un nouveau dirigeant à la tête de cette entreprise spécialisée dans la fabrication d'éléments de structure en lamellé collé, a donné de nouvelles orientations pour la production. L'entreprise s'engage alors dans une démarche d'innovation et de valorisation de la ressource locale ciblant l'utilisation du pin maritime dans l'entreprise, en misant sur ses propres qualités et en améliorant les processus de transformation de l'entreprise pour l'adapter au produit lamellé collé. Aujourd'hui, cette ressource locale représente 95 % de la production de Lamécol.

# S'inscrire dans un écosystème de coopération locale

## BESOIN de construire la réussite de la transition par la coopération locale

PRÉCONISATIONS N° 22 À 26 DANS LE RAPPORT

**Mutualiser les ressources et partager les infrastructures.** La transition suppose de repenser les modèles productifs pour optimiser les ressources disponibles à l'échelle d'un territoire. Cette optimisation ne se limite pas à la mutualisation d'infrastructures physiques mais implique également une organisation collective des compétences et des services associés.

**Créer les conditions propices à l'animation d'écosystèmes locaux** en rassemblant les acteurs concernés par le biais d'appels à projets ou la mise en place d'animateurs de proximité pour développer les coopérations locales.

## BESOIN de structurer un écosystème territorial via les filières et les acteurs publics

PRÉCONISATIONS N° 27 À 30 DANS LE RAPPORT

**Renforcer les outils existants comme les documents d'aménagement du territoire** par l'ajout de cartographies des vulnérabilités territoriales ou par la mise en place de nouveaux modèles de gouvernance.

**Mettre en commun les différentes stratégies territoriales entre acteurs publics et filières économiques.** La coopération se construit dans la durée, à partir de relations de confiance entre acteurs. À terme, la coopération contribue à renforcer l'attractivité territoriale et à consolider les chaînes de valeur locales.

### OBSTACLES MAJEURS

**Des moyens limités**  
Les TPE/PME constituent le socle de l'économie régionale mais sont souvent dépourvues des moyens techniques et humains nécessaires pour initier seules une transition.

**Des fonctionnements isolés**  
Pour certaines entreprises, la culture de la coopération reste à construire. Certaines portent seules des coûts de production élevés, les coûts de gestion des déchets et de co-produits et ceux liés au transport, qui pourraient être mutualisés.

### OBSTACLES MAJEURS

**Des marges de manœuvre locales trop restreintes**  
Bien que les collectivités soient globalement dotées d'outils essentiels pour encadrer l'aménagement du territoire (SRADDET, SCoT), leur efficacité peut être compromise par des marges de manœuvre locales trop restreintes, des tensions entre développement local et préservation de l'environnement, ou encore par un manque de moyens pour leur mise en œuvre.

# Innover par et pour la sobriété

## BESOIN de maîtriser les dérives d'une innovation pourtant essentielle

PRÉCONISATIONS N° 31 À 33 DANS LE RAPPORT

**Favoriser l'innovation en faveur de l'efficace et de la rationalisation des usages.**

**Renforcer les aides aux projets industriels qui s'inscrivent pleinement dans la transition écologique,** en œuvrant favorablement au respect des limites planétaires, et poursuivre le soutien au lancement des start-up qui s'inscrivent dans cette même dynamique. Le cap du développement industriel est important et difficile, ces initiatives doivent être encouragées si elles ne créent pas de nouveaux usages non essentiels.

## BESOIN de faire de la sobriété un moteur d'innovation

PRÉCONISATIONS N° 34 À 36 DANS LE RAPPORT

**Réguler les usages des ressources naturelles** par l'anticipation des conflits et la planification des usages.

**Mobiliser l'innovation sociale et territoriale** en orientant par exemple les investissements en faveur de l'innovation vers l'évolution de procédés qui accompagnent la sobriété.

**Ancrer davantage les mesures compensatoires dans les projets de territoire en associant les habitants.** Éviter ou réduire l'artificialisation reste une priorité. Ces mesures lorsqu'elles existent, ne doivent pas être vécues dans une temporalité détachée des réalités locales.

### OBSTACLES MAJEURS

**Les risques liés au technosolutionnisme** qui consiste à croire que chaque problème environnemental trouvera sa solution dans la technologie, sans remettre en question les volumes produits, les usages ou la disponibilité des ressources nécessaires à ces innovations.

**L'effet rebond** qui efface tout ou partie des gains d'efficacité obtenus si un usage est démultiplié. Un progrès technique entraînant une baisse des coûts ou une amélioration, peut inciter à une hausse de la consommation.

### OBSTACLES MAJEURS

L'innovation peut être source de **nouveaux conflits d'usage** sur le foncier ou les ressources naturelles à notre disposition qui vont être incontournables pour le développement des filières stratégiques comme les énergies renouvelables, le numérique ou encore l'essor des biomatériaux.

Trop souvent abordée sous **l'angle de la compensation**, la séquence Éviter, Réduire, Compenser doit retrouver sa logique initiale : éviter d'abord, en agissant dès la phase de planification territoriale. Éviter est la seule phase qui garantit aucune perte pour l'environnement.

### INITIATIVE INSPIRANTE : Les modèles de gouvernance des Parcs Naturels Régionaux

À travers leurs chartes, les Parcs naturels régionaux (PNR) rassemblent collectivités, entreprises, associations et habitants autour d'un projet de territoire conciliant développement économique et préservation des patrimoines naturels et culturels. Leur fonctionnement repose sur la concertation, la co-construction et la recherche d'équilibres entre les différentes composantes du territoire. Face aux difficultés de mise en œuvre d'actions collectives, le mode de fonctionnement des parcs naturels régionaux peut être une piste sérieuse pour favoriser l'émergence de projets tout en préservant les atouts naturels et paysagers d'un territoire.

### INITIATIVE INSPIRANTE : La démarche d'EIT dans le Sud Vienne

Fédérant 186 entreprises, le Club des entrepreneurs du Sud Vienne a participé en 2023 à la création d'une démarche d'Écologie Industrielle et Territoriale (EIT) qui permet entre autres de récupérer à l'échelle du territoire, les déchets plastiques provenant du changement des compteurs électriques (lors du changement pour passage au compteur intelligent). Un plasturgiste du Sud Vienne broie ces déchets plastiques et en fait des billes qui sont ensuite utilisées par une autre entreprise du territoire qui fabrique des dalles plastiques et des clés de compteurs. Au-delà de ce projet emblématique, les adhérents s'inscrivent dans une démarche de sobriété et organisent à l'échelle du territoire des actions en lien avec l'économie circulaire (matériauthèque, ressourcerie par exemple).

# Récit commun et nouveaux modèles

## BESOIN de faire cohabiter les modèles pour réduire la dépendance à l'économie linéaire

PRÉCONISATIONS N° 37 À 40 DANS LE RAPPORT

### Inverser la dynamique de consommation :

- en poussant la requalification des besoins actuels par une nouvelle conception des usages (sobriété) et des modes de vie (frugalité) ;
- en favorisant les nouveaux modèles d'affaires.

Pour cela, la puissance publique doit jouer tout son rôle par la mise en place de mesures règlementaires, par la fiscalité, le renforcement des soutiens ou encore par l'exemplarité. Le CESER insiste toutefois sur la nécessité d'un soutien accru à l'économie circulaire et une incitation à la durabilité afin de réduire la dépendance à l'économie linéaire tout en préservant le pouvoir d'achat des citoyens.



### OBSTACLES MAJEURS

#### L'économie linéaire : un système dominant avec des limites

Fondé sur le principe d'une croissance infinie de la production et de la consommation de biens, le modèle linéaire se heurte à la finitude des ressources qui lui sont nécessaires et à la vulnérabilité des approvisionnements qui en découlent ainsi qu'au dépassement des limites planétaires. Les efforts d'adaptation actuels sont encore orientés vers le maintien de l'existant au détriment de la transformation des systèmes.



« Faire sens » : imposer par la loi que la finalité de toute nouvelle production à forts impacts environnementaux soit celle d'un usage sobre et essentiel.



Créer un fonds d'investissement régional pour la mutation industrielle.

## BESOIN de bâtir un nouveau récit de société

PRÉCONISATIONS N° 41 À 43 DANS LE RAPPORT

Faire converger volonté des citoyens et ambition politique grâce au renforcement du dialogue social territorial.



Créer une Fabrique régionale du récit territorial.



Lancer des Assises régionales de la réindustrialisation désirable en Nouvelle-Aquitaine.



### OBSTACLES MAJEURS

#### Un décalage entre les aspirations des citoyens et certaines décisions politiques

Ce décalage alimente une perte de confiance dans le débat public, une défiance vis-à-vis des décideurs publics, un sentiment de dépossession de sa qualité de citoyen et contribue de fait à nuire à l'image de l'industrie. Ces tensions peuvent questionner la portée des dispositifs actuels de concertation mais il apparaît surtout essentiel de restaurer le lien entre décision politique et participation citoyenne.

## Conclusion

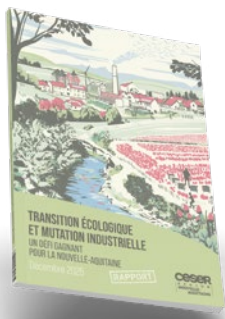
**F**ace à la complexité des enjeux, réussir à concilier transition écologique et mutation industrielle est désormais devenu incontournable et pose deux questions : comment réussir à restaurer la santé du vivant ? Quelle industrie désire-t-on, pour quelle insertion territoriale et quelle production ? Les dirigeants industriels, les salariés, les décideurs publics, les citoyens ont besoin de s'accorder sur une vision commune de l'avenir :

- en sachant quelle industrie implanter, développer, transformer et de quelle manière ;
- en établissant quel récit et quelles opportunités construire pour nos territoires sachant que 45% du PIB régional dépend d'une biodiversité aujourd'hui en péril.

Dans ce contexte, la robustesse des entreprises, c'est-à-dire leur capacité à absorber les chocs tout en maintenant leur activité et à générer durablement de la valeur, offre des perspectives pour laisser la place à de nouveaux modèles d'affaires. Mais de quelle valeur parle-t-on ? L'économie ne peut plus se contenter de la seule valeur marchande pour s'organiser. La circularité et la coopération, associées à l'adaptabilité et à la transformabilité déjà à l'œuvre dans les territoires, ouvrent désormais la voie à une réflexion plus globale sur nos besoins et nos usages qui devront mettre au premier plan la **sobriété**.

# TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET MUTATION INDUSTRIELLE

## Un défi gagnant pour la Nouvelle-Aquitaine



Écologie et industrie doivent-elles encore être considérées comme forcément antagonistes, en particulier dans un contexte national qui évolue et qui fixe des objectifs précis dans chacun de ces domaines ? Pour le Conseil Économique Social et Environnemental Régional (CESER), la réindustrialisation peut être un levier important pour favoriser la décarbonation du secteur et sa transition énergétique, mais aussi pour réduire les autres pressions environnementales et les atteintes à la biodiversité, telles que la production de déchets, la pollution des milieux, la consommation d'espace, ou encore l'utilisation de ressources naturelles.

Une telle industrie est-elle réellement possible ? Engager une transition pérenne suppose de repenser en profondeur les différents modèles existants, qu'il s'agisse de modèles d'affaires, d'approvisionnement en ressources, de consommation ou de logiques d'implantation. Ce sont autant de défis pour les industriels que pour les acteurs de l'aménagement du territoire, appelés à concilier développement industriel et qualité de vie, dans un contexte de fortes attentes citoyennes.

Ce rapport dresse tout d'abord un état des lieux des potentiels et limites de la Nouvelle-Aquitaine, qu'il s'agisse d'environnement ou de développement industriel. Il se penche ensuite sur « les conditions permettant de concilier transition écologique et mutation industrielle » : sensibilisation aux enjeux, accompagnement, coopération, stabilité des politiques publiques... et formule plusieurs préconisations qui s'appuient également sur diverses initiatives inspirantes existantes en région.

Les analyses détaillées, les témoignages, les données complètes et l'ensemble des préconisations sont développés dans le **rapport du CESER**, pour celles et ceux qui souhaitent approfondir, comprendre et agir !



## Le CESER, l'autre Assemblée de la Région

Le Conseil Économique, Social et Environnemental Régional, l'autre Assemblée de la Région, assume un rôle consultatif auprès du Conseil régional. C'est une institution composée de femmes et d'hommes engagés, placée aux côtés du Conseil régional pour améliorer l'action publique par des propositions qui éclairent la décision politique. Riche de la diversité de ses membres, l'Assemblée rassemble une représentation fidèle de la société civile organisée.



  **Ceser Nouvelle-Aquitaine** [ceser-nouvelle-aquitaine.fr](http://ceser-nouvelle-aquitaine.fr)

### SITE DE BORDEAUX

14 rue François de Sourdis  
CS 81383  
33077 Bordeaux Cedex  
Tél. 05 57 57 80 80

### SITE DE LIMOGES

27 boulevard de la Corderie  
CS 3116  
87031 Limoges Cedex 1  
Tél. 05 55 45 19 80

### SITE DE POITIERS

15 rue de l'Ancienne Comédie  
CS 70575  
86021 Poitiers Cedex  
Tél. 05 49 55 77 77